



Tél: 514-956-7503
Fax: 514-956-7504
Internet: www.megs.ca
Courriel :
support@megs.ca

Montréal	Ville St-Laurent	Tél : 514-956-7503	Fax : 514-956-7504
Ottawa	Nepean	Tél : 613-226-4228	Fax : 613-226-4229
Québec	Québec	Tél : 418-834-7447	Fax : 418-834-3774

Fiche Signalitique : Néon

INFORMATION SUR LE PRODUIT

PRODUIT Néon
NOM COMMERCIAL Néon
DÉNOMINATION CHIMIQUE Néon
SYNONYMES Aucun
FORMULE Ne
FAMILLE CHIMIQUE Gaz inerte ou noble
NOM DU FOURNISSEUR Les Gaz Spéciaux MEGS Inc.
ADRESSE DU FOURNISSEUR 2675 De Miniac
Ville St-Laurent, Québec, H4S 1E5
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE (514) 956-7503
MASSE MOLÉCULAIRE 20.18
USAGE DU PRODUIT Divers
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU PRODUIT UN 1065

INGRÉDIENTS DANGEREUX

DÉNOMINATION CHIMIQUE	CONCENTRATION	NUM. CAS	DL(50)	CL(50)
Néon	100%	7440-01-9	Aucune	Aucune

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT DU PRODUIT Gaz sous pression
APPARENCE Gaz incolore
ODEUR Inodore
SEUIL OLFACTIF Sans objet
DENSITÉ RELATIVE (H₂O = 1) Voir Densité relative (air = 1)
TENSION DE VAPEUR Sans objet (gaz)
DENSITÉ RELATIVE (air = 1) 0.702
TAUX D'ÉVAPORATION Sans objet (gaz)
POINT D'ÉBULLITION -246.05°C
POINT DE CONGÉLATION -248.60°C
pH Sans objet (gaz)

MASSE VOLUMIQUE 0.842 kg/m³ à 15°C, 101.3 kPa
COEFFICIENT DE RÉPARTITION Coefficient de Bunsen à 15°C = 0.0125
EAU/HUILE

RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ	Gaz ininflammable
MOYENS D'EXTINCTION	Gaz ininflammable
POINT ÉCLAIR ET MÉTHODE DE DÉTERMINATION	Gaz ininflammable
SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% PAR VOL.)	Gaz ininflammable
SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% PAR VOL.)	Gaz ininflammable
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Gaz ininflammable
CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ	Gaz ininflammable
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX	Gaz ininflammable
DONNÉES SUR L'EXPLOSIVITÉ	Gaz ininflammable
SENSIBILITÉ À UNE DÉCHARGE STATIQUE	Aucune

RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE	Stable
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Aucune
CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ	Non-réactif
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Aucun

PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION

CONTACT AVEC LA PEAU: Aucune

ABSORPTION PAR LA PEAU: Aucune

CONTACT OCULAIRE: Aucune

INHALATION: L'exposition à des concentrations assez élevées pour déplacer l'oxygène de l'air nécessaire à l'entretien de la vie, cause des maux de tête, le vertige, une gêne respiratoire et, finalement, l'évanouissement.

INGESTION: Aucune

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË: Le néon n'est pas toxique, mais la

libération d'une grande quantité dans un espace confiné peut déplacer l'oxygène de l'air nécessaire à l'entretien de la vie.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE: Aucune

LIMITES DE L'EXPOSITION: Le néon peut agir comme un simple asphyxiant. La teneur en oxygène devrait rester supérieure à 18 pour cent molaire à la pression atmosphérique normale, ce qui correspond à une pression partielle de 135 mm Hg (ACGIH, 1995-1996).

PROPRIÉTÉ IRRITANTE: Aucune

SENSIBILISATION AU PRODUIT: Aucune

CANCÉROGÉNÉCITÉ, EFFETS SUR LA REPRODUCTION: Aucune

TÉRATOGENÉCITÉ, MUTAGÉNÉCITÉ: Aucune

PRODUITS TOXICOLOGIQUEMENT SYNERGIQUES: Aucun produit

MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL: Gants de n'importe quel tissu. Lunettes de sécurité. Chaussures de sécurité.

CONDITIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES: Le néon n'est pas corrosif et peut être utilisé en présence de tous matériaux courants.

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT:
ÉVACUER TOUT LE PERSONNEL DE LA ZONE CONTAMINÉE.
Utiliser l'équipement de protection approprié. Si la fuite provient de l'équipement de l'utilisateur, s'assurer de purger les canalisations avec un gaz inerte avant d'effectuer toute réparation. Si la fuite provient d'un récipient ou du robinet d'un récipient, prévenir l'établissement de MEGS Inc. le plus proche.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS: Ne pas essayer d'éliminer des quantités résiduelles ou inutilisées. Retourner à MEGS Inc., qui se chargera de l'élimination des résidus, les bouteilles d'origine convenablement étiquetées, avec les bouchons des robinets bien fixés et les chapeaux protecteurs en place. En cas d'urgence, s'adresser à l'établissement de MEGS Inc. le plus proche.

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION: UTILISER UNIQUEMENT DANS DES ENDROITS BIEN VENTILÉS. Le chapeau de bouteille doit rester en place tant que la bouteille n'est pas fixée solidement pour relier la sortie du robinet au point d'utilisation. Ne pas traîner, faire glisser ni rouler horizontalement les bouteilles. Transporter les bouteilles au moyen d'un chariot approprié.

Intercaler un détendeur entre les bouteilles et les circuits ou les matériels de pression inférieure. Ne jamais chauffer une bouteille dans le but d'augmenter le taux de soutirage du produit. Afin d'éviter les risques de retour de gaz dans une bouteille, monter un clapet antiretour ou un piège sur le circuit de soutirage. Ne pas toucher inutilement au dispositif de sécurité (robinet). Fermer le robinet après utilisation ou épuisement d'une bouteille.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE: Protéger les bouteilles de tout dommage en les rangeant dans un endroit frais, sec, bien ventilé, construit avec des matériaux incombustibles et à bonne distance des zones de grande circulation et des sorties de secours. Ne pas laisser la température dépasser 52 degrés Celsius dans le local d'entreposage. Retenir fermement les bouteilles à la verticale pour les empêcher de tomber ou d'être renversées. Séparer les bouteilles vides des pleines. Adopter la méthode d'inventaire premier entré - premier sorti, pour éviter que les bouteilles pleines ne restent stockées trop longtemps.

CLASSIFICATION TMD: 2.2

CLASSIFICATION SIMDUT: A

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX EN MATIÈRE D'EXPÉDITION: Toujours arrimer solidement les bouteilles à la verticale pour les transporter. Ne JAMAIS transporter de bouteilles dans des coffres ou des habitacles de véhicule, des fourgonnettes ou des cabines de camion. Les transporter solidement arrimées sur les camions à plate-forme ou sur les camionnettes à plateau découvert.

PREMIERS SOINS

PREMIERS SOINS PARTICULIERS À ADMINISTRER : IL EST ESSENTIEL DE PRODIGUER TRÈS RAPIDEMENT DES SOINS MÉDICAUX DANS TOUS LES CAS DE SUREXPOSITION AU NÉON. TOUT SECOURISTE DOIT PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME.

INHALATION : En cas d'inhalation, toute personne encore consciente doit être éloignée de la zone contaminée pour qu'elle puisse respirer de l'air frais. La rapidité d'intervention est primordiale. Toute personne évanouie doit être transportée hors de la zone contaminée et recevoir la respiration artificielle, ainsi qu'un supplément d'oxygène. Les autres soins devraient être prodigués en fonction des symptômes et des besoins.

CONTACT AVEC LES YEUX : Sans objet

CONTACT AVEC LA PEAU : Sans objet

RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

PRÉPARÉE PAR : Service sécurité

DATE PRÉPARÉE : 09/01/1999

DERNIÈRE DATE DE RÉVISION : 05/21/2002

LES DONNÉES, LES CONSIGNES ET LES RENSEIGNEMENTS SUR CETTE FICHE SONT RÉSERVÉS UNIQUEMENT À L'USAGE DE PERSONNES QUALIFIÉES ET CE, À LEURS RISQUES ET À LEUR DISCRÉTION. LES DONNÉES, LES CONSIGNES ET LES RENSEIGNEMENTS CI-DESSUS PROVIENNENT DE SOURCES QUE NOUS ESTIMONS FIABLES. TOUTEFOIS, MEGS INC. INC. NE GARANTIT NI NE PRÉTEND D'AUCUNE FAÇON QU'ILS SONT EXACTS OU COMPLETS ET N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES OU DE PERTES RÉSULTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE LEUR UTILISATION, BONNE OU MAUVAISE.